Envoyé en préfecture le 09/12/2014
Reçu en préfecture le 09/12/2014
Affiché le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2014

14.11.186 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
Date de convocation : 21 novembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit novembre à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Salle des Fêtes de Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président			
Philippe BUISSON	X		
Vice-Présidents			
Fabienne FONTENEAU	X		
Jérôme COSNARD	X		
Jean-Philippe LE GAL	X		
Hélène ESTRADE	X		
Isabelle HARDY	X		
Alain PAIGNE	X		
Anne BERTHOME	X		
Corinne VENAYRE		X	Jacques MESPLEDE
Sébastien LABORDE	X		
Jacques MESPLEDE	X		
Jean-François MARTINEZ	X		
Sabine AGGOUN		X	Philippe BUISSON
Gérard HENRY	X		
Conseillers			
Jean-Louis d'ANGLADE	X		
Fabienne KRIER	X		
Jean-Luc DARQUEST	X		
David RESENDE	X		
Sophie BLANCHETON	X		
Sylvie BOISSEL	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X		
Véronique DICORRADO		X	Miche FOULHOUX
Michel FOULHOUX	X		
Philippe HEFTRE	X		
Michelle LACOSTE	X		
Francis PEJEAN*		X	Annie ESTEBAN
Bruno LAVIDALIE	X		
Philippe DURAND-TEYSSIER	X		
Michel VACHER	X		
Michel MILLAIRE	X		
Isabelle FEYRY	X		
Bernard NADEAU	X		
Jean-Louis ARCARAZ	X		
Catherine BERNADEAU	X		

Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Conseillers			
Claire BLONDEL	X		
Nouredine BOUACHERA		X	Laurence ROUEDE
Christophe DARDENNE	X		
Val DUCLOS	X		
Michel GALAND		X	Denis SIRDEY
Jean-Paul GARRAUD			
Monique JULIEN	X		
Gonzagues MALHERBE	X		
Thierry MARTY	X		
Fabienne MONTAUD			
Patrick NIVET	X		
Annie POUZARGUE		X	Jean-Louis ARCARAZ
Laurence ROUEDE	X		
Agnès SEJOURNET	X		
Denis SIRDEY	X		
James SEYNAT	X		
Loïc MAGNAN			
Jean-Luc BARBEYRON	X		
David REDON	X		
Joël BAYLE	X		
Jean-Claude ABANADES	X		
Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Georges DELABROY*		X	Patrice BOUVRY
Kléber AUDINET	X		
Chantal DUGOURD	X		
Alain MAROIS		X	Fabienne FONTENEAU
Philippe FAURT	X		
Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Richard CROS	X		
Gérard MOULINIER	X		
Marcel BERHOME	X		
Chantal GANTCH	X		
Pierre-Jean MARTINET	X		
Sous-total	55	9	
TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			64

Madame Lauence ROUEDE a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/12/2014
Reçu en préfecture le 09/12/2014
Affiché le

AMENAGEMENT DE L'ESPACE, DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

NOUVELLE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE : SUBVENTION 2015 A L'OTI DE LA CALI

Sur proposition de Monsieur Jean-Philippe LE GAL, Vice-président en charge de l'aménagement de l'espace, développement touristique et politiques contractuelles,

Vu la délibération n°13.10.143 du 11 octobre 2013 adoptant les statuts de l'EPIC pour la création de l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais,

Vu la délibération n°14.09.162 du 25 septembre 2014 adoptant la convention d'objectifs et de moyens entre La Cali et l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais,

Vu les articles L. 133-1 à L.133-10 du Code du tourisme, relatifs à l'institution d'un office de tourisme sous forme d'EPIC,

Vu les articles R.133-1 à R.133-18 et R.134-12 du Code du tourisme applicables aux offices de tourisme constitués sous la forme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial.

Vu la délibération du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) du Libournais en date du 6 novembre 2014 adoptant le budget prévisionnel de l'OTI et autorisant son Président à saisir le Conseil communautaire de La Cali, à fin d'approbation dudit budget,

La Communauté d'agglomération du Libournais (Cali), compétente en matière de développement touristique, a institué, par délibération du 11 octobre 2013, un Office de Tourisme Intercommunal sous forme d'EPIC dont l'activité a débuté au 1er janvier 2014.

Celui-ci s'est vu attribuer, à travers ses statuts adoptés le 11 octobre 2013 et à travers la convention d'objectifs et de moyens entre La Cali et l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais adoptée le 25 septembre 2014, entre autres missions, les missions de services publics non marchands suivantes :

- L'accueil et l'information des visiteurs,
- La promotion touristique du territoire intercommunal en coordination avec l'Agence de Développement Touristique (ADT) et le Comité Régional du Tourisme (CRT),
- La contribution à la coordination des acteurs touristiques.

Considérant que le développement touristique constitue un levier important pour l'économie locale, cette compétence fait partie des enjeux majeurs du territoire et des axes de développement importants pour La Cali. A ce titre, l'objectif est de générer des retombées économiques sur le territoire (augmenter la dépense des visiteurs, accroître les emplois directs ou indirects liés à l'activité touristique) en augmentant le flux des touristes et en allongeant leur durée de séjour.

Pour cela, La Cali doit mener une politique touristique offensive et orienter sa stratégie selon les axes suivants :

- Améliorer la qualité de l'accueil et des services en professionnalisant les structures d'accueil sur le territoire ;
- Créer de nouveaux produits touristiques susceptibles d'exercer une attractivité sur les clientèles ;
- Renforcer les outils de promotion et de communication ;

Dans le cadre de sa demande annuelle de subvention, l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais a délibéré le 6 novembre 2014 sur son projet de budget prévisionnel pour l'année 2015 et l'a transmis à La Cali pour approbation, assorti du programme d'actions qu'il propose de mettre en œuvre. Ceux-ci traduisent les ambitions de La Cali rappelées ci-dessus en matière de développement touristique. La proposition de budget prévisionnel et le programme d'actions 2015 de l'OTI sont annexés à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 09/12/2014
Reçu en préfecture le 09/12/2014
Affiché le

Le budget prévisionnel 2015 de l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement :

DEPENSES (€)			**RECETTES (€)**		
Chap	Libellé	Primitif 2015	Chap	Libellé	Primitif 2015
011	Charges à caractère général	406 600,00	70	Produits des services…	16 500,00
012	Charges de personnel et frais	198 000,00	74	Subventions d'exploitation	686 309,00
65	Autres charges de gestion courante	4 500,00	75	Autres produits de charges	60 000,00
			002	Excédent anticipé	38 934,00
023	Virement à la section d'investi.	182 806,66			
042	Opé d'ordre	9 836,34			
TOTAL		801 743,00	TOTAL		801 743,00

Section d'investissement :

DEPENSES (€)			**RECETTES (€)**		
Chap	Libellé	Primitif 2015	Chap	Libellé	Primitif 2015
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	001	Excèdent investissement anticipé	1 357,00
21	Immobilisations corporelles	154 000,00	040	OOSS	9 836,34
16	Emprunts et dettes assimilés		021	Virement de la section investissement	182 806,66
020	Dépenses imprévues		040	Opération d'ordre	
TOTAL		194 000,00	TOTAL		194 000,00

Sur la base de ce budget prévisionnel la demande de subvention de l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais au titre de l'année 2015 s'élève à 686 309 €.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 10 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission aménagement de l'espace, développement touristique et politiques contractuelles du 18 novembre 2014,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité (64** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à verser la subvention annuelle d'un montant de 686 309 € au compte de l'EPIC selon les modalités définies dans la convention d'objectifs et de moyens entre La Cali et l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais adoptée le 25 septembre 2014.

Imputation budgétaire : Chapitre 65 – compte 657364

Le budget prévisionnel 2015 de l'OTI du Libournais et le plan d'action qui lui est associé sont consultables au secrétariat général.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS Gironde

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Envoyé en préfecture le 09/12/2014
Reçu en préfecture le 09/12/2014
Affiché le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2014

14.11.185 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
Date de convocation : 21 novembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit novembre à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Salle des Fêtes de Saint-Martin-de-Laye, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président			
Philippe BUISSON	X		
Vice-Présidents			
Fabienne FONTENEAU	X		
Jérôme COSNARD	X		
Jean-Philippe LE GAL	X		
Hélène ESTRADE	X		
Isabelle HARDY	X		
Alain PAIGNE	X		
Anne BERTHOME	X		
Corinne VENAYRE		X	Jacques MESPLEDE
Sébastien LABORDE	X		
Jacques MESPLEDE	X		
Jean-François MARTINEZ	X		
Sabine AGGOUN		X	Philippe BUISSON
Gérard HENRY	X		
Conseillers			
Jean-Louis d'ANGLADE	X		
Fabienne KRIER	X		
Jean-Luc DARQUEST	X		
David RESENDE	X		
Sophie BLANCHETON	X		
Sylvie BOISSEL	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X		
Véronique DICORRADO		X	Miche FOULHOUX
Michel FOULHOUX	X		
Philippe HEFTRE	X		
Michelle LACOSTE	X		
Francis PEJEAN*		X	Annie ESTEBAN
Bruno LAVIDALIE	X		
Philippe DURAND-TEYSSIER	X		
Michel VACHER	X		
Michel MILLAIRE	X		
Isabelle FEYRY	X		
Bernard NADEAU	X		
Jean-Louis ARCARAZ	X		
Catherine BERNADEAU	X		

Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Conseillers			
Claire BLONDEL	X		
Nouredine BOUACHERA		X	Laurence ROUEDE
Christophe DARDENNE	X		
Val DUCLOS	X		
Michel GALAND		X	Denis SIRDEY
Jean-Paul GARRAUD			
Monique JULIEN	X		
Gonzagues MALHERBE	X		
Thierry MARTY	X		
Fabienne MONTAUD			
Patrick NIVET	X		
Annie POUZARGUE		X	Jean-Louis ARCARAZ
Laurence ROUEDE	X		
Agnès SEJOURNET	X		
Denis SIRDEY	X		
James SEYNAT	X		
Loïc MAGNAN			
Jean-Luc BARBEYRON	X		
David REDON	X		
Joël BAYLE	X		
Jean-Claude ABANADES	X		
Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Georges DELABROY*		X	Patrice BOUVRY
Kléber AUDINET	X		
Chantal DUGOURD	X		
Alain MAROIS		X	Fabienne FONTENEAU
Philippe FAURT	X		
Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Richard CROS	X		
Gérard MOULINIER	X		
Marcel BERHOME	X		
Chantal GANTCH	X		
Pierre-Jean MARTINET	X		
Sous-total	55	9	
TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			64

Madame Lauence ROUEDE a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/12/2014
Reçu en préfecture le 09/12/2014
Affiché le

AMENAGEMENT DE L'ESPACE, DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL : SOLDE DE LA DOTATION 2014

Sur proposition de Monsieur Jean-Philippe LE GAL, Vice-président en charge de l'aménagement de l'espace, du développement touristique et des politiques contractuelles,

Vu la délibération n°13.10.143 du 11 octobre 2013 adoptant les statuts de l'EPIC pour la création de l'Office de Tourisme Intercommunal,

Vu la délibération n°13.11.192 du 29 novembre 2013 fixant le montant de l'avance sur dotation 2014 de La Cali à l'Office de Tourisme Intercommunal,

Vu la délibération n°14.09.162 du 25 septembre 2014 adoptant les termes de la convention d'objectifs et de moyens entre La Cali et l'Office de Tourisme Intercommunal,

Monsieur le Vice-président indique que la Communauté d'agglomération du Libournais (Cali), compétente en matière de développement touristique, a institué, par délibération du 11 octobre 2013, un Office de Tourisme Intercommunal sous forme d'EPIC dont l'activité a débuté au 1er janvier 2014.

Aux termes des statuts adoptés le 11 octobre 2013 et conformément aux dispositions de l'article L.133-3 alinéa 1 du Code du tourisme, celui-ci s'est vu attribuer, entre autres missions, les missions de services publics non marchands suivantes :

- L'accueil et l'information des visiteurs,
- La promotion touristique du territoire intercommunal en coordination avec l'Agence de Développement Touristique (ADT) et le Comité Régional du Tourisme (CRT),
- La contribution à la coordination des acteurs touristiques.

Dans ce cadre, et afin d'en assurer le fonctionnement, La Cali verse une dotation annuelle à l'OTI. Une dotation provisoire d'un montant de 215 000 € a été votée par anticipation par le Conseil communautaire de La Cali en novembre 2014 permettant ainsi à l'Office de Tourisme Intercommunal de débuter ses activités au 1er janvier 2014. Pour rappel, dans le cadre de cette première année de fonctionnement, la délibération précisait que cette dotation provisoire serait ajustée suite au vote du budget 2014 de l'OTI et à celui de La Cali.

Au vu du budget prévisionnel voté par le Comité de Direction de l'office de Tourisme Intercommunal qui, pour l'année 2014, a intégré les principaux frais afférents au fonctionnement des anciens offices de tourisme situés sur le territoire de La Cali et du Budget Prévisionnel de La Cali voté le 30 avril 2014, la dotation de fonctionnement 2014 de La Cali pour l'OTI a été fixée à 358 754 €.

L'article 5 de la convention d'objectifs et de moyens entre La Cali et l'OTI stipule que cette dotation annuelle doit faire l'objet de deux versements. Par conséquent, compte tenu du premier versement de 215 000 € en janvier 2014, le deuxième versement concernant la dotation pour cette année à l'OTI s'élève à 143 754 €.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 novembre 2014,

Vu l'avis de la commission aménagement de l'espace, développement touristique et politiques contractuelles du 18 novembre 2014,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité (64** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à procéder au 2ème versement de la dotation 2014 au compte de l'EPIC pour la somme de 143 754€.

Imputation budgétaire : Chapitre 65 – compte 657364

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS ★ Gironde

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du Libournais